



*Bassin au bois dans le port d'Amsterdam*

# LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX EN HOLLANDE <sup>(1)</sup>

## RÉSUMÉ

*Le bois est importé en Hollande sans quota limitatif. Les bois tropicaux correspondent à un chiffre assez important dont principalement le Makoré, l'Acajou, le Sipo et le Samba. Les bois d'Indonésie et des Guyanes sont actuellement préférés aux bois du Cameroun en raison de leur prix plus bas.*

## SUMMARY

### THE TROPICAL TIMBER MARKET IN HOLLAND

*Timber is imported into Holland without any restrictive quota. Tropical Timbers are corresponding to a fair amount mostly with Makore, Mahogany, Sipo and Samba. The lower price of timbers from Indonesia and the Guyanas make them now preferred to timber from the Cameroon.*

## RESUMEN

### IMPORTACIONES HOLANDESES DE MADERAS

*En Holanda la madera puede importarse sin cuota limitativa. Las cantidades de maderas tropicales corresponden a un importe de magnitud bastante importante. Estas son principalmente : Makore, Cooba, Sipo y Samba. En el periodo actual, las maderas de Indonesia y de las Guyanas estan preferidas a las maderas provenientes de Camerun en razon de sus precios mas bajos.*

(1) 11 mois de 1954.

(le premier chiffre indique le poids en 1.000 kg, le deuxième indique la valeur en 1.000 Fl. (1 Fl. = 92,10 fr.)

### BOIS RONDS BRUTS MÊME ÉCORCÉS OU DÉGROSSIS

#### a. — conifères

bois de mine .....	2.741	267
bois à papier .....	169.014	23.304
bois de sciage .....	50.454	6.867
bois pour poteaux .....	38.374	4.797
bois pour poutres .....	10.206	1.236
bois pour télégraphe .....	14.009	2.751
autres bois .....	10.529	904

#### b. — autres — tropicaux

— baboen .....	1.302	169
dont, de Surinam .....	1.285	166
— teck .....	1.996	908
dont, d'Indonésie .....	1.930	841
— limba .....	6.851	1.480
dont, de Belgique-Luxembourg .....	3.309	798
d' Angola .....	2.528	481
— mahogany .....	15.623	3.354
dont, d' A. O. F. ....	1.271	290
de Côte de l'Or .....	9.341	2.000
de Nigeria .....	848	164
du Cameroun .....	2.188	498
d' Angola .....	1.449	283
— okoumé .....	26.982	7.717
dont, de France .....	734	207
d' A. E. F. ....	25.988	7.446
— autres .....	27.431	5.415
dont, d' A. O. F. ....	4.055	906
de Côte de l'Or .....	4.493	943
de Nigeria .....	2.636	461
du Cameroun .....	7.197	1.149
d' A. E. F. ....	1.652	317
d' Angola .....	3.534	756
d' Indonésie .....	1.061	188

#### c. — autres — non tropicaux

hêtre .....	29.455	2.675
chêne .....	26.139	3.258
orme .....	2.598	337
peuplier .....	13.836	1.634
autres .....	14.888	1.364

### BOIS ÉQUARRIS A LA HACHE

(ni dénommés, ni compris par ailleurs)

— pin américain .....	1.747	586
dont, des USA .....	603	216
du Canada .....	119	41
du Honduras .....	138	55
du Nicaragua .....	791	245
oregon pine .....	1.334	396
autres conifères .....	151	42

— bois tropicaux (de sciage)

teck .....	504	294
dont, d' Indonésie .....	504	294
autres .....	1.755	406
dont, du Cameroun .....	611	157
de Surinam .....	707	166
d' Indonésie .....	345	54

— bois tropicaux (autres que de sciage)

Total .....	6.396	1.423
dont, du Cameroun .....	469	126
de Guyane Britannique .....	1.536	331
de Surinam .....	4.280	932

### BOIS SIMPLEMENT SCIÉS DE LONG (ni dénommés, ni compris par ailleurs)

a. — conifères dont l'épaisseur dépasse 72 mm  
ou la largeur dépasse 279 mm  
ou la longueur dépasse 7 m

Total .....	6.988	2.712
pin américain .....	342	123
oregon pine .....	3.746	1.920
autres conifères .....	842.377	259.259

#### b. — bois tropicaux

teck .....	3.284	2.926
dont, d' Indonésie .....	647	403
de Birmanie .....	161	203
du Siam .....	2.467	2.308
mahogany .....	1.648	654
dont, de Côte de l'Or .....	1.284	522
autres .....	14.000	4.703
dont, du Cameroun .....	1.537	490
d' A. E. F. ....	436	199
de Surinam .....	1.255	455
du Siam .....	5.556	1.528

#### c. — bois non tropicaux

hêtre .....	45.998	11.463
chêne .....	30.438	10.904
orme .....	162	36
peuplier .....	277	75
autres .....	3.950	1.276

### FEUILLES DE PLACAGE

a. — chêne .....	956	2.515
b. — autres .....	1.793	2.574

### BOIS CONTREPLAQUÉS

bouleau .....	14.942	11.440
hêtre .....	680	559
pin .....	348	308
chêne .....	360	560
okoumé .....	1.900	2.010
limba .....	980	1.151
autres .....	1.710	1.480

### DROITS DE DOUANE ET RÉGIME D'IMPORTATION

L'importation aux Pays-Bas de tous les bois est libre. Les bois relevant des numéros tarifaires 382, 383, 384 sont exemptés de droits de douane ; les bois relevant des numé-

ros 392 et 393 payent 6 %. Dans tous les cas est perçue cumulativement une taxe à l'importation de 5 %. Les exportations hollandaises de bois sont pratiquement nulles.

La demande des Pays-Bas en matière de bois tropicaux reste principalement orientée, comme les années précédentes, sur les essences Makoré, Acajou Bassam, Sipo, Samba, la demande étant toujours faible sur l'Iroko (Iroko désaubieré) et le Tiama.

On signale cependant qu'il y aurait une plus forte demande pour le Sipo du Cameroun (Assié), et de la Côte d'Ivoire, ainsi que pour le Makoré.

D'autre part, une essence qui pourrait faire l'objet de transactions intéressantes serait le Doussié (Afzelia) du Cameroun mais malheureusement, après l'avoir introduit aux Pays-Bas avec beaucoup de difficultés il semble que le Cameroun Français se soit désintéressé de ce marché, trouvant actuellement de meilleurs prix dans d'autres pays. Les efforts de trois années qui commençaient à donner d'intéressants résultats se révèlent avoir été à peu près inutiles, ce qui contribue à décourager les importateurs néerlandais de la branche qui s'étaient intéressés à cette question.

D'autre part, la Grande-Bretagne fait sur ce marché, depuis quelques années, un gros effort pour développer la vente des bois de ses territoires d'Afrique.

Les places de Rotterdam et d'Amsterdam tiennent un rang de plus en plus important dans le commerce de ces essences.

Le coût du transit des bois à Rotterdam vers l'Allemagne s'établit actuellement comme suit :

— transbordement direct du navire sur bateau rhénan :  
Fl. 2,50 par tonne + 5 %.

— transbordement sur bateau rhénan avec mise à quai temporaire : Fl. 2,95 + 5 %.  
(1 Fl. = 92,10 fr. fr.).

A titre d'indication, le coût du fret de Rotterdam à Mannheim est le suivant :

en dessous de 50 tonnes	.....	Fl. 9,95	} + 25 %
" 75 "	.....	Fl. 9,50	
" 100 "	.....	Fl. 9,05	
" 150/200 "	.....	Fl. 8,60	

Pour plus de 200 tonnes, le taux appliqué peut être inférieur à Fl. 8,60. Les prix indiqués ci-dessus sont ceux qui sont fixés par la Rotterdam Rijnvaart Bedrijf, Koningin Emmalein 3 à Rotterdam, compagnie de navigation rhénane spécialisée dans les transports de bois vers l'Allemagne.

Pour la confection de pieux et pilotis, dont il est fait usage aux Pays-Bas, les achats des importateurs néerlandais s'orientent de plus en plus vers les essences Greenheart, Java et Basralocus, qui sont offertes par les Guyanes anglaise et hollandaise et à des prix très inférieurs à ceux de l'Azobé du Cameroun. On estime en effet que sur la base des cours pratiqués actuellement, le prix rendu scierie Pays-Bas du mètre cube Basralocus correspond au prix FOB du mètre cube d'Azobé du Cameroun.

Les importations de bois aux Pays-Bas sont effectuées par des importateurs, mais aussi et surtout par des courtiers, groupés en organisation dénommée « Nederlandse Houtbond », dont l'adresse est : Keizersgracht 321 à Amsterdam.

Il existe également une bourse des bois : Houtbeurs, Rokín 14, Amsterdam. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'organisme de crédit spécial pour les bois tropicaux.

